



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE CDPA

PV N° 1

REUNION DU 26 FEVRIER 2019 à BREST

Membres présents : Didier PAUCHARD, Denis RANNOU, Dominique BIALGUES, Gérard MIGNON, Hervé BEAUGUION, Jacques GOURIOU, Joseph STEPHAN, Max GOUES, Stéphane ARZUR.

Membre excusé : Jean-Yves LE BERRE.

Présentation de la CDPA

Cette commission nommée par le comité directeur du District se réunit pour la première fois sous la Présidence de Didier PAUCHARD.

D. PAUCHARD présente un diaporama sur la constitution et les missions de la CDPA.
La présence d'un éducateur dans cette commission est souhaitée par les membres présents.
Les missions affichées de la CDPA sont :

- l'information et la sensibilisation aux lois du jeu.
- l'initiation à l'arbitrage.
- la formation des référents en arbitrage et leur suivi.

Objectifs de la CDPA

- Se faire connaître auprès des clubs, communiquer par leur site officiel et sur celui du district.
- Transmettre aussi les informations par l'intermédiaire des référents en arbitrage dont la liste doit être actualisée.
- Répondre aux sollicitations des clubs souhaitant organiser des réunions de sensibilisation à l'arbitrage dans le but de détecter et recruter de nouveaux arbitres.
- Former les référents en arbitrage et les mettre en valeur.

Actions immédiates

-Accompagner en priorité les 51 clubs finistériens en infraction (36 de district + 15 de ligue).

2 réunions d'information sont d'ores et déjà programmées :

.le lundi 11 mars à Brest

.le mardi 19 mars à Quimper

Tous les clubs sont invités à y participer (inscription par Google Form).

-Répondre aux demandes des clubs :

.Le Folgoët - date proposée : mardi 9 avril (intervenants : D. PAUCHARD – D. BIALGUES)

.Plogonnec - dates proposées : samedi 6 ou 20 avril (intervenant : J. STEPHAN)

.Landerneau - M. GOUES est chargé de prendre contact avec le club afin qu'il confirme et précise sa demande par écrit.

-Communiquer avec les référents en arbitrage pour accompagner le renouvellement des arbitres.

Questions Diverses

Souhait d'informer les clubs des nouvelles exigences du statut de l'arbitrage pour la saison prochaine.

Demande d'intervention de la CDPA lors de l'Assemblée Générale du District.

Le Président
D. PAUCHARD

Le secrétaire de séance
G. MIGNON